

Tel que le prescrit l'article 156 du code municipal les élus ont reçu un avis de convocation à cette séance spéciale dans les délais prescrits.

Procès-verbal d'une séance extraordinaire, tenue le 16 décembre 2015 au lieu habituel des délibérations sous la présidence de monsieur le maire suppléant Félix Offroy et à laquelle les conseillers suivants sont présents, soient :

M. Ghislain Lanoix
M. Simon Roy
M. Éric Arseneault

Tous membres du conseil et formant quorum.

Madame Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière et directrice générale, est également présente.

2015-12-236 1. Ouverture de la séance et présences

À 20 h, il est proposé par monsieur le conseiller Éric Arseneault et unanimement résolu par les conseillers que la séance soit ouverte.

Adoptée

2015-12-237 2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur le conseiller Simon Roy et unanimement résolu par les conseillers d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire tel que présenté.

1. Ouverture de la séance et présences
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du budget de la Municipalité pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2016
4. Adoption du plan triennal des immobilisations
5. Adoption du taux d'intérêt pour l'année 2016
6. Avis de motion du règlement de taxation
7. Période des questions
8. Levée de l'assemblée

Adoptée

2015-12-238 3. Adoption du budget de la Municipalité pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2016

Il est proposé par monsieur le conseiller Ghislain Lanoix et unanimement résolu par les conseillers d'adopter les prévisions budgétaires telles que présentées.

Budget 2016		
Revenus	2015	2016
Taxes immeubles non-résidentiels	203 794	235 887
Taxes générales foncières	383 530	419 717
Tarifications pour services municipaux (égoûts et ordures)	80 356	100 308
Paiements tenant lieu de taxes (transfert du gouvernement)	6 386	5 236

Autres revenus (Revenus forêt, Vente d'eau ESKA, Postes Canada,...)	364 261	270 240
Transferts et subventions (Entretien des chemins, Matières résiduelles,...)	187 313	129 102
Surplus affectée	-41 758	-74
Total	1 183 882	1 160 417
Dépenses		
Conseil municipal	41 736	42 574
Gestion financière, administrative et greffe (salaires et fonctionnement)	168 214	167 775
Évaluation (service de la MRC)	46 128	42 850
Police (Sûreté du Québec)	61 987	73 590
Protection incendies/sécurité publique	60 473	62 596
Voirie municipale	269 781	258 434
Réseau d'égout	9 260	9 606
Matières résiduelles	94 705	103 703
Hygiène du milieu et autres	29 183	38 143
Urbanisme, zonage, forêt et développement	283 361	243 685
Centre communautaire (Sous-sol de l'église)	20 805	22 069
Patinoire	17 886	12 193
Parcs et terrains de jeux	31 028	38 868
Autres loisirs et cultures	16 450	22 099
Obligations financières (Fonds de roulement et frais bancaire)	32 885	22 231
	1 183 882	1 160 417

Il est à noter que de ce montant de 1 160 417 \$, un montant total de 219 898 \$ est remis à des tiers, soit:

Sûreté du Québec	73 590 \$
Ville d'Amos pour le service de protection incendie	55 466 \$
MRC d'Abitibi (Quotes-parts)	90 842 \$
Total	219 898 \$

Adoptée

Je, soussignée secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses décrites ci-dessus.

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière

2015-12-239 4. Adoption du plan triennal d'immobilisations 2016-2017-2018

Il est proposé par monsieur le conseiller Éric Arseneault et unanimement résolu par les conseillers d'accepter le plan d'immobilisations triennal tel que présenté.

Adoptée

Je, soussignée secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses décrites ci-dessus.

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière

2015-12-240 5. Adoption du taux d'intérêt pour l'année 2016

Il est proposé par monsieur le conseiller Simon Roy et unanimement résolu par les conseillers de fixer le taux d'intérêt pour l'année 2016 à 18%.

Adoptée

6. Avis de motion du règlement de taxation

Monsieur le conseiller Éric Arseneault donne maintenant un avis de motion concernant l'adoption à une séance ultérieure d'un règlement intitulé :

Règlement fixant les taxations et les tarifications pour l'année 2016

7. Période de questions sur les sujets inscrits à l'ordre du jour

Aucune question de l'assistance.

2015-12-241 8. Levée de l'assemblée

À 20 h 10, il est proposé par monsieur le conseiller Ghislain Lanoix et unanimement résolu par les conseillers que la séance soit levée.

Adoptée

Félix Offroy, maire suppléant

Anne-Renée Jacob, sec.-trésorière